KPMG Entreprises
Haute Bretagne
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

Association Plasti Ouest

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018
Association Plasti Ouest
2 Allée du bâtiment - BP 91641 - 35016 RENNES
Ce rapport contient 16 pages
Référence : OR/RO/BC/400

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG Entreprises
Haute Bretagne
Parc Edonia - Bâtiment S
Rue de la Terre Victoria
CS 46806
35768 Saint Grégoire Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63
Site internet : www.kpmg.fr

Association Plasti Ouest

Siège social : 2 Allée du bâtiment - BP 91641 - 35016 RENNES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Assemblée générale de l'Association Plasti Ouest,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Plasti Ouest relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire, le 24 juin 2019

KPMG Entreprises
Département de KPMG S.A.

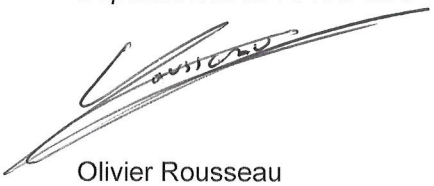

Olivier Rousseau

PLASTI-OUEST
35016 RENNES CEDEX

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	23 387	13 569	9 818	10 386	567-	5.46-
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	188 499	100 978	87 521	113 060	25 539-	22.59-
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	30 490		30 490	30 490		
	Total I	242 376	114 547	127 830	153 936	26 106-	16.96-
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 399		4 399	45 000	40 601-	90.22-
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	98 352		98 352		98 352	
	Autres créances	203 005		203 005	409 853	206 848-	50.47-
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	774 943		774 943	698 718	76 225	10.91
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	1 573		1 573	692	882	127.45
	Total III	1 082 272		1 082 272	1 154 263	71 991-	6.24-
	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 324 648	114 547	1 210 102	1 308 199	98 097-	7.50-

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

PLASTI-OUEST
35016 RENNES CEDEX

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	391 358	319 619	71 740	22.45
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	46 951	71 740	24 789-	34.55-
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	438 310	391 358	46 951	12.00
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	12 500	16 234	3 734-	23.00-
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	12 500	16 234	3 734-	23.00-
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	50 113	95 655	45 542-	47.61-
	Emprunts et dettes financières divers	300 005	300 026	21-	0.01-
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		18	18-	100.00-
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	331 818	376 307	44 489-	11.82-
	Dettes fiscales et sociales	77 357	128 601	51 244-	39.85-
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	759 292	900 606	141 314-	15.69-
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 210 102	1 308 199	98 097-	7.50-

(1) Dont à plus d'un an — 492 563 — 550 494
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

PLASTI-OUEST
35016 RENNES CEDEX

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	31 146	54 785	23 640-	43.15-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	123 381	226 374	102 993-	45.50-
Collectes				
Cotisations	1 310 252	1 116 080	194 172	17.40
Autres produits	54	436	382-	87.56-
Total I	1 464 832	1 397 676	67 157	4.80
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	941 344	833 722	107 622	12.91
Impôts, taxes et versements assimilés	3 379	2 096	1 282	61.18
Salaires et traitements	143 495	176 919	33 423-	18.89-
Charges sociales	76 107	92 303	16 195-	17.55-
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	39 080	36 795	2 286	6.21
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				
Autres charges (2)	202 321	169 520	32 801	19.35
Total II	1 405 726	1 311 354	94 372	7.20
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	59 106	86 321	27 215-	31.53-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier	5 324	4 707	617	13.12
Autres intérêts et produits assimilés	2 458	2 418	40	1.65
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	7 782	7 125	657	9.23
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	247	761	514-	67.55-
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	247	761	514-	67.55-
2. Résultat financier (V-VI)	7 535	6 364	1 171	18.41
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	66 642	92 685	26 044-	28.10-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital	18 000	8 338	9 662	115.89
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 234	4 713	11 521	244.45
Total VII	34 234	13 051	21 183	162.32
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	16 234	6 598	9 636	146.04
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	24 600	26 818	2 218-	8.27-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions	12 500		12 500	
Total VIII	53 334	33 416	19 918	59.61
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	19 100-	20 365-	1 265	6.21
Impôts sur les bénéfices (IX)	590	580	10	1.72
Total des produits (I+III+V+VII)	1 506 849	1 417 851	88 997	6.28
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	1 459 897	1 346 111	113 786	8.45
Solde intermédiaire	46 951	71 740	24 789-	34.55-
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	46 951	71 740	24 789-	34.55-

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment:
- le règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, applicable aux organisations syndicales et professionnelles;
- le règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Conformément au règlement comptable n°2009-10 du 3 décembre 2009 du CRC, PLASTI-OUEST reconnait en produits les cotisations versées au titre de l'année civile.

Concernant les cotisations perçues auprès de ses membres, reversées à d'autres structures syndicales régionales ou nationales, PLASTI-OUEST les enregistre en produits et leur reversement en charges d'exploitation.

Les cotisations reçues au titre de l'année 2018 sur la période du 01/01/2019 au 31/01/2019 sont constatées en créances à recevoir au 31/12/2018.

Conformément aux dispositions du BOI du 29 juillet 2004, PLASTI-OUEST paie de l'impôt sur les sociétés au taux réduit sur les revenus de placement.

Il est précisé que PLASTI-OUEST détient 3,33% du capital de la SCI IMMO INTERPRO, société qui ne fait l'objet d'aucun contrôle ou influence notable par l'organisation syndicale. A ce titre, elle n'est pas soumise à l'application des dispositions prévues à l'article L.2135-2 du Code du travail.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Au 31/12/2018, les ressources du syndicat se décomposent de la manière suivante:
- Cotisations: 1 310 252 euros;
- Mise à disposition de personnel (transferts de charges) : 91 207 euros;
- Mise à disposition de biens (transferts de charges) : 25 632 euros;
- Subventions d'exploitation : 31 146 euros;
- Produits financiers: 7 782 euros;
- Produits de cession d'immobilisations: 18 000 euros;
- Reprise de provisions pour risques : 16 234 euros;
- Divers : 6 596 euros.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	19 890		3 498
Installations générales agencements aménagements divers	55 205		363
Matériel de transport	111 366		29 443
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 957		1 231
TOTAL	184 528		31 037
Prêts, autres immobilisations financières	30 490		
TOTAL	30 490		
TOTAL GENERAL	234 908		34 534

PLASTI-OUEST
35016 RENNES CEDEX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			23 387	23 387
Installations générales agencements aménagements divers			55 568	55 568
Matériel de transport		27 066	113 743	113 743
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			19 188	19 188
TOTAL		27 066	188 499	188 499
Prêts, autres immobilisations financières			30 490	30 490
TOTAL			30 490	30 490
TOTAL GENERAL		27 066	242 376	242 376

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	9 504	4 065		13 569
Installations générales agencements aménagements divers	13 977	5 541		19 517
Matériel de transport	46 087	26 295	5 506	66 876
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 404	3 180		14 584
TOTAL	71 468	35 016	5 506	100 978
TOTAL GENERAL	80 972	39 081	5 506	114 547

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 065				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 541				
Matériel de transport	26 295				
Matériel de bureau informatique mobilier	3 180				
TOTAL	35 016				
TOTAL GENERAL	39 081				

PLASTI-OUEST
35016 RENNES CEDEX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisons et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Réserves d'investissement	110 000				110 000
Réserves de compensation	40 000				40 000
Réserves de trésorerie	50 000				50 000
Autres réserves	119 619	71 740		0	191 358
RESULTAT DE L'EXERCICE	71 740	71 740-		46 951-	46 951
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Provisions réglementées					
TOTAL I	391 358			46 951-	438 310

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	16 234	12 500	16 234		12 500
TOTAL	16 234	12 500	16 234		12 500
TOTAL GENERAL	16 234	12 500	16 234		12 500
Dont dotations et reprises exceptionnelles		12 500	16 234		

Au 31/12/2017, la provision pour risques et charges concernait, pour le montant des droits et majorations, le redressement urssaf notifié en 10/2016. Le montant a été payé sur 2018, mais un recours contentieux est toujours en cours avec l'administration.

La provision de 12 500€ au 31/12/2018 concerne un litige en cours avec PLASTALLIANCE. Le risque est provisionné à hauteur des estimations de coûts faites par l'avocat.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30 490	0	30 490
Autres créances clients	98 352	98 352	
Taxe sur la valeur ajoutée	399	399	
Divers état et autres collectivités publiques	7 575	7 575	
Débiteurs divers	195 032	145 032	50 000
Charges constatées d'avance	1 573	1 573	
TOTAL	333 420	252 930	80 490

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	5	5		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	350 113	83 384	216 729	50 000
Emprunts et dettes financières divers	5	5		
Fournisseurs et comptes rattachés	331 818	331 818		
Personnel et comptes rattachés	11 422	11 422		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 500	16 500		
Impôts sur les bénéfices	590	590		
Taxe sur la valeur ajoutée	48 845	48 845		
TOTAL	759 298	492 569	216 729	50 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	45 542			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions Agencements et aménagements Installations techniques Matériels et outillages	Linéaire	8 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel informatique	Linéaire	2 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 4 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans

Titres immobilisés

Les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. Ils ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	152 606
Total	152 606

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	268 662
Dettes fiscales et sociales	14 199
Total	282 865

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 573
Total	1 573

PLASTI-OUEST
35016 RENNES CEDEX

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

L'effectif ETP est de 4 salariés sur l'exercice.

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits de cession éléments d'actifs	18 000	
- Reprise provision litige URSSAF	16 234	
Total	34 234	
Charges exceptionnelles		
- Redressement URSSAF	16 234	
- VNC des immobilisations sorties	21 560	
- Provision pour risques	12 500	
- Divers	3 040	
Total	53 334	